# CONSEIL D'ADMINISTRATION – SÉANCE DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2024
# PROCÈS-VERBAL

**Présents** : A. GARZENA - C. IMBERT - P. FAURE - S. BONNIER - M. GACON - M MOUNIER - S FALCON - D. DALCOL

**Absents ayant donné pouvoir :** M. CHAVANNE à D. MONIER - C. DECOT à A. GARZENA

**Absents** : K. FLEURY ALCARAZ

**Secrétaire de la séance :** Christian IMBERT

La séance est ouverte à 17h36 sous la présidence de Mme Anne GARZENA, Vice-Présidente.

## 1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Christian IMBERT est désigné secrétaire de séance.

## 2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 04 SEPTEMBRE 2024

Le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

## 3. FINANCES – ADOPTION DES TARIFS APPLICABLES AUX SORTIES SENIORS, FAMILIALES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES À PARTIR DU 1ER JANVIER 2025

Mme la vice présidente présente les activités qui seront organisées sur l'année 2025 et propose au Conseil d'administration l'adoption d'une grille tarifaire applicable aux sorties seniors, familiales et intergénérationnelles proposées à partir du 1er janvier 2025 (repas des seniors, sortie des seniors, sortie familiale et intergénérationnelle, ...).

Sorties :

| Période | Sorties | Adultes | Enfants – 12 ans |
|---|---|---|---|
| **Janvier** | Repas seniors | 18,00 € | 0,00 € |
| **Printemps** | Sortie Seniors à Vichy<br>Visite guidée des thermes, restaurant et quartier libre | 40,00 € | 0,00 € |
| **Juillet** | Sortie familiale à Touroparc | 28,00 € | 18,00 € |
| **Automne** | Sortie intergénérationnelle au choix entre :<br>• grignan + musée du nougat<br>• ferme aux crocodiles + musée du nougat<br>• musée de l'illusion + aquarium<br>Si repas inclus prévoir 20€ sup | 27,00 €<br>30,00€<br>27,00€ | 16,00 €<br>20,00€<br>16,00€ |

Il est donc proposé au Conseil d'administration d'approuver l'organisation de ces évènements et la nouvelle grille tarifaire applicable au 1er janvier 2025.

- **Repas seniors** :

Mme la vice présidente propose de maintenir le tarif de l'année dernière. Ce repas se déroulera à La Talaudière.

La Talaudière nous a indiqué que la salle est disponible les 24 et 26 janvier 2025.

A Sorbiers, le repas est gratuit mais les seniors peuvent inviter des amis et ces derniers paient 30€.

A Saint-Jean-Bonnefonds, le repas est ouvert uniquement aux saint-jeandaires.

- **Sortie à Vichy :**

Cette sortie a été choisie par les seniors lors du goûter 2023 en priorisant les différentes propositions.

La capacité d'accueil pour cette sortie serait de 75 personnes et les activités suivantes seraient proposées :

- Visite des thermes 7,50 €
- Repas 28 €
- Transport : 1800 €
  soit 59,50 € par personne

- **Sortie familiale :**

L'année dernière, la sortie était à Annecy et avait été appréciée.

Cette année 2025, nous proposons une sortie à Touroparc selon les modalités suivantes :

- Entrée du parc : 17 €
- Transport : 880 €
  soit 34,60 € par personne (le repas n'est pas compris dans cette sortie).

**Questions :**

**S. BONNIER :** Ou est-ce que se trouve ce parc ?

**Mme la Vice-présidente :** il se trouve vers Mâcon, à Romanèche Thorins.

**S. BONNIER** propose d'augmenter le prix adulte à 30,00 € et de baisser le prix des enfants à 15,00 €. Il faut privilégier les enfants.

**Les membres du Conseil d'administration sont favorables.**

- **Sortie intergénérationnelle (plusieurs propositions):**

| 1- Le château de Grignan + Musée du nougat | 2- Ferme aux crocodiles + Musée du nougat | 3- Musée de l'illusion et/ou aquarium + parc de la tête d'or + restaurant | 4- Pérouges + Parc des oiseaux |
|---|---|---|---|
| Château 11 € la visite<br>Musée du nougat 5 € la visite<br>Il faudra prévoir un restaurant car il n'y a pas d'espaces appropriés.<br>Transport 1100 € | Ferme aux crocodiles 17€ la visite<br>Transport 1100 € | L'entrée pour l'aquarium est à 13 € et le musée de l'illusion coûte également 13 € par personne.<br>Transport : nous n'avons pas de devis pour l'instant. Mais il sera moins élevé que Grignan, Pierrelatte… | Pérouges 7,50 €<br>Parc des oiseaux 13 à 20€ + espace de pique-nique<br>Transport 750€ |

**Questions :**

**M. MOUNIER :** la visite de Grignan est intéressante mais chère. Pérouges et le parc des oiseaux sont des activités à l'extérieure et à l'automne, il est compliqué de prévoir ces activités à cause de la météo.

Le conseil d'administration propose de mettre en place des activités sur Lyon, comme un spectacle de guignols ou le musée du cinéma ou mini world à Vaux en Velin. Par contre le musée du cinéma n'est pas adapté aux petits.

Après de nombreux échanges, la sortie retenue est Lyon avec les activités suivantes : mini world le matin et le musée de l'illusion l'après-midi.

Les bénéficiaires de l'épicerie sociale disposeront d'une place gratuite pour un adulte lors de chaque sortie.

**En l'absence d'autres questions, Mme la Vice-présidente soumet le tableau suivant à l'approbation du conseil d'administration.**

| Période | Sorties | Adultes | Enfants – 12 ans |
|---|---|---|---|
| **Janvier** | Repas seniors | 18,00 € | 0,00 € |
| **Printemps** | Sortie Seniors à Vichy<br>Visite guidée des thermes, restaurant et quartier libre | 40,00 € | 0,00 € |
| **Juillet** | Sortie familiale à Touroparc | 30,00 € | 15,00 € |
| **Automne** | Sortie intergénérationnelle à Lyon :<br>Mini world et musée de l'illusion | 27,00 € | 16,00 € |

**La délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

## 4. DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE

Mme la Vice-présidente informe les membres du Conseil d'administration que le CCAS a été sollicité par la famille pour l'octroi d'une aide financière exceptionnelle. Cette dernière rencontre des difficultés financières pour le paiement du loyer.

Il est proposé au Conseil d'administration de se prononcer sur l'attribution d'une aide de 250 € à la famille , à condition que la situation avec la Caisse d'Allocations Familiales ne se débloque pas.

Cette situation est mise à jour donc la demande n'a plus lieu d'être.

**Le conseil d'administration prend note. Ce point ne donnera pas lieu à délibération.**

## 5. QUESTIONS DIVERSES

- **Discussions sur certaines situations personnelles**

- **Cantine seniors :**

**Marie GACON** : Le tarif proposé est trop élevé. A titre comparatif, c'est le même prix que La Roseraie. Pourtant, il y avait une demande de portage de repas.

**S. BONNIER** : Est ce que nous répondons à un réel besoin ?

**M. MOUNIER** pense que ça va démarrer. Les seniors sont très sollicités mais il y a des personnes isolées.

**P. Faure** précise que le mercredi, des grands parents gardent les petits enfants.

**Mme la vice présidente** donne pour information qu'un stagiaire réalisera un diagnostic pour connaître les besoins des seniors. M. Dupin doit le rencontrer.

- **Spectacle de Val Grangent** :

**Mme la Vice présidente** indique qu'il y a peu de places vendues : seulement 18 places sur 60 places ont été achetées.

Le conseil administration se questionne sur le jour choisi (dimanche matin).
Mme la Vice présidente a échangé avec les uns et les autres et les places coûtaient moins chères avec certains comités d'entreprises.

**C. IMBERT** propose d'offrir 18 places aux 9 couples dans le cadre de l'anniversaire de mariage.

Le conseil d'administration approuve la décision.
Une communication va être réaliser auprès des familles.

*Départ de Patricia FAURE à 18h42.*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55**

| Vice-Présidente | Secrétaire de séance |
|---|---|
| **Anne GARZENA** | **Christian IMBERT** |